



**INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES
INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES**

Nyxoah Annonce un Financement par Placement Privé de 15 Millions de Dollars

Mont-Saint-Guibert, Belgique – 23 mars 2023, 21h05 CET / 16h05 ET – Nyxoah SA (Euronext Bruxelles/Nasdaq : NYXH) (« Nyxoah » ou la « Société ») opère dans le secteur des technologies médicales et se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La Société a annoncé aujourd'hui un placement privé de 13,35 millions d'euros provenant de la vente de 2 047 544 nouvelles actions ordinaires à un prix par action de 6,52 euros (environ 7,10 dollars américains aux taux de change actuels), le prix de clôture sur Euronext Bruxelles le 23 mars 2023. Le produit brut s'élève à 13,35 millions d'euros (environ 15 millions de dollars américains au taux de change actuel) et sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise. La clôture devrait avoir lieu le ou vers le 30 mars 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

Le financement par placement privé inclut des actionnaires historiques de Nyxoah, notamment ResMed et Robert Taub, Fondateur et Chairman de Nyxoah.

Les actions ordinaires sont vendues dans le cadre d'un placement privé et n'ont pas été enregistrées en vertu du Securities Act de 1933, tel que modifié, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'exemption applicable aux exigences d'enregistrement.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des titres, et il n'y aura pas de vente des titres dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État.

À propos de Nyxoah

Nyxoah opère dans le secteur des technologies médicales. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La principale solution de Nyxoah est le système Genio[®], une thérapie de neurostimulation du nerf hypoglosse sans sonde et sans batterie qui a reçu le marquage CE, centrée sur le patient et destinée à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde. Ce dernier est associé à un risque accru de mortalité et des comorbidités, dont les maladies cardiovasculaires. La vision de Nyxoah est que les patients souffrant de SAOS doivent pouvoir profiter de nuits réparatrices et vivre pleinement leur vie.

À la suite de la finalisation probante de l'étude BLAST OSA, le système Genio[®] a reçu le marquage européen CE en 2019. Nyxoah a réalisé avec succès deux IPO : l'une sur Euronext Bruxelles en septembre 2020 et l'autre sur le NASDAQ en juillet 2021. Grâce aux résultats positifs de l'étude BETTER SLEEP, Nyxoah a reçu le marquage CE pour l'extension de ses indications thérapeutiques aux patients souffrant de collapsus



INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

concentrique complet (CCC), pour lesquels les thérapies concurrentes sont actuellement contre-indiquées. En outre, la Société mène actuellement l'étude pivot IDE DREAM pour la FDA obtenir l'autorisation de mise sur le marché.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.nyxoaah.com/>.

Attention – marquage CE depuis 2019. Dispositif de recherche aux États-Unis. Limité à un usage expérimental aux États-Unis par la loi fédérale américaine.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7:97 du Code belge des sociétés et des associations. Les nouvelles actions ont été offertes dans le cadre d'un placement privé. Les investisseurs qui achètent les actions comprennent, entre autres, (soit directement, soit par l'intermédiaire d'entités contrôlées par eux) Robert Taub, qui est le président du conseil d'administration, et Jürgen Hambrecht, qui est un administrateur indépendant. Ensemble, ces deux investisseurs achètent de nouvelles actions pour un montant brut de 5,6 millions d'euros à un prix d'émission égal au cours de clôture sur Euronext Brussels le 23 mars 2023.

Robert Taub et Jürgen Hambrecht étant des parties liées à la société, le conseil d'administration a appliqué la procédure relative aux parties liées prévue à l'article 7:97 du Code belge des sociétés et des associations en ce qui concerne la participation des administrateurs susmentionnés au placement privé. Dans le cadre de la procédure susmentionnée, avant de se prononcer sur le placement privé, un comité de trois administrateurs indépendants de la Société (le "Comité") a émis un avis au conseil d'administration dans lequel le Comité évaluait la participation des deux investisseurs susmentionnés au placement privé. Dans son avis au conseil d'administration, le comité a conclu ce qui suit : "Sur la base des informations fournies, le Comité considère que la Transaction proposée est en ligne avec la stratégie poursuivie par la Société, qu'elle sera réalisée aux conditions du marché et qu'il est peu probable qu'elle entraîne des inconvénients pour la Société et ses actionnaires (en termes de dilution) qui ne soient pas suffisamment compensés par les avantages que la Transaction offre à la Société".

Le conseil d'administration de la Société a approuvé le principe du placement privé et ne s'est pas écarté de l'avis du Comité. L'évaluation par le commissaire de la Société de l'avis du Comité et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société est la suivante : "Sur base de notre revue limitée, effectuée conformément à la norme ISRE 2410 "Examen des informations financières intermédiaires effectué par le réviseur d'entreprises indépendant" et aux normes applicables de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause les données financières et comptables contenues dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 23 mars 2023 et dans le rapport du comité d'administrateurs indépendants conformément à l'article 7 : 97 du Code des Sociétés et des Associations présenteraient des incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission. Toutefois,



**INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES
INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES**

nous n'exprimons pas d'opinion sur la valeur de la transaction ou sur l'opportunité de la décision du conseil d'administration".

INFORMATIONS IMPORTANTES

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DANS UNE JURIDICTION OÙ CELA SERAIT INTERDIT PAR LA LOI. CE COMMUNIQUÉ EST UNIQUEMENT DESTINÉ À L'INFORMATION GÉNÉRALE ET NE FAIT PAS PARTIE D'UNE OFFRE DE VENTE OU D'ACHAT, OU DE LA SOLlicitation D'UNE OFFRE DE VENTE OU D'ACHAT, DE VALEURS MOBILIÈRES. LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUÉ ET L'OFFRE, LA SOUSCRIPTION, LA VENTE ET L'ACHAT DES TITRES DÉCRITS DANS CE COMMUNIQUÉ DANS CERTAINES JURIDICTIONS PEUVENT ÊTRE RESTREINTES PAR LA LOI. TOUTE PERSONNE LISANT CETTE ANNONCE DOIT S'INFORMER DE CES RESTRICTIONS ET LES RESPECTER.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, qui sont faites conformément aux dispositions de la sphère de sécurité du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations qui ne sont pas des déclarations de faits historiques sont, ou peuvent être considérées comme, des déclarations prévisionnelles. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par des mots tels que "s'attend à", "potentiel", "pourrait" ou des expressions similaires destinées à identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas ces mots d'identification. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés explicites ou implicites concernant, entre autres, les attentes actuelles de Nyxoah à l'égard du système Genio[®], les études cliniques prévues et en cours du système Genio[®], les avantages potentiels du système Genio[®], les objectifs de Nyxoah en ce qui concerne le développement, la voie réglementaire et l'utilisation potentielle du système Genio[®] ; l'utilité des données cliniques pour l'obtention éventuelle de l'approbation du système Genio[®] par la FDA ; les résultats d'exploitation, la situation financière, les liquidités, les performances, les perspectives, la croissance et les stratégies de la société ; et les déclarations relatives au placement privé, y compris la clôture prévue, le produit attendu du placement privé et l'utilisation de celui-ci. Ces déclarations ne sont ni des promesses ni des garanties et sont soumises à divers risques et incertitudes, dont beaucoup échappent au contrôle de Nyxoah, ce qui pourrait entraîner des différences matérielles entre les résultats réels et ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. En particulier, ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques liés aux conditions du marché et à l'incapacité de la société, ou à l'incapacité des investisseurs, de satisfaire aux conditions de clôture du placement privé. Compte tenu de ces incertitudes, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Parmi les autres risques et incertitudes auxquels Nyxoah est confrontée, on peut citer ceux qui figurent sous la rubrique "Facteurs de risque" du dernier rapport annuel de Nyxoah sur le formulaire 20-F déposé auprès de la SEC, ainsi que des dépôts et rapports ultérieurs déposés auprès de la SEC. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reflètent le point de vue de Nyxoah à la date des présentes, et Nyxoah n'assume pas et décline expressément toute obligation de mettre à jour



**INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES
INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES**

ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Contacts :

Nyxoaah

David DeMartino, Chief Strategy Officer

david.demartino@nyxoah.com

+1 310 310 1313